31e ANNÉE N° 2515 — PARAIT LE SAMEDI — 21 AOUT 1920

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN INDEPENDANT

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Neuf francs par an
ETRANGER, le port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, Rue Droite 25, SISTERON
Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M.-PASCAL LIEUTIER
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste
Les annonces sont reçues au bureau du Journal et à Paris à l'Agence de la Presse, 20, Rue de la Victoire, à l'Agence Havas, 8, Place de la Bourse et dans les principales agences

ANNONCES
Judiciaires (la ligne).....0.50
Commerciales (la ligne).....0.60
Réclames (la ligne).....0,80
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

UNE FÊTE PATRIOTIQUE A SISTERON

La remise du Drapeau aux Mutilés

Les fêtes qui viennent d'avoir lieu dans notre pittoresque Sisteron n'ont pas seulement mis en évidence l'estime et la sympathie que professe toute une population pour les glorieux mutilés, elles ont encore révélé l'union parfaite entre les pouvoirs publics, les parlementaires et les organisateurs de ces fêtes qui réellement ont revêtu un caractère grandiose, que seul le mauvais temps a un peu ternies dans la journée.

Annoncées par une brillante retraite aux flambeaux exécutée par les "Touristes" avec tambours et clairons, suivie d'une farandole monstre organisée par toute une jeunesse, nos fêtes se sont déroulées au milieu du concours de toute une population venue des villages environnants et des coins les plus reculés du département, MM. les parlementaires eux-aussi, avaient tenu à honorer de leur présence cette solennité patriotique et républicaine pour apporter la bonne parole d'union, de concorde, de paix, si nécessaire à notre pays.

La ville décorée spécialement par des professionnels, la toilette des rues faite depuis le matin, les habitations particulières pavoisées, les allées et venues des organisateurs donnaient à notre ville un air de fête et l'impression qu'une grande solennité s'accomplirait dans la journée.

Le programme de ces fêtes peut se décomposer ainsi : 1° Réception par les ministres et banquet ; 2° Remise du drapeau.

Le temps qui depuis longtemps est au beau se couvre le samedi et par une pluie fine arrose discrètement les rues, et rafraichit l'air, mais n'empêche pas les préparatifs de se faire.

M. Anglès, notre sympathique député est parmi nous depuis une semaine ; MM. Michel, sénateur, et Andrieux, député, sont arrivés depuis la veille ; MM. Honnorat, ministre, Peyriga, délégué par M. Maginot ; MM. Perchot, sénateur, et Raynaud, député, arrivent dans la nuit à l'orée d'une pluie fine qui se dissipe de bon matin sous les chauds rayons du soleil. A leur tour, arrivent en voiture et par le train, les conseillers généraux, les maires des communes voisines accompagnés de quelques conseillers municipaux et d'arrondissement qui viennent grossir le nombre des invités. Bientôt ce n'est plus qu'un tumulte et une foule bruyante stationne sur la place de l'Église pour aller assister à la réception de M. Honnorat, ministre de l'Instruction Publique.

Il est 11 heures, le soleil à ce moment brille dans tout son éclat et par l'avenue de la Gare, précédés de M Thélène, maire de Sisteron, arrivent MM. Honnorat et Peyriga, suivis des parlementaires.

La mairie est pour la circonstance décorée de drapeaux, des tapis sont répandus sur le parquet et une jardinière ornée d'un magnifique bouquet aux couleurs multicolores qui répand un parfum dans toute la salle Voici la réception qui commence. M. le Ministre entouré des parlementaires serre la main à tous ceux que lui présente M. Thélène, maire, aux chefs de service des différentes administrations de notre ville, aux éprouvés de la guerre et aux sociétés de secours mutuels. La présentation terminée, la salle se vide et chacun se dirige vers la place de la Mairie où un apéritif d'honneur est offert aux invités.

Midi sonne, et le bon air aidant, l'estomac se creuse, chacun se dirige vers la grande salle de l'Eldorado artistiquement décorée où va avoir lieu un grand banquet de 235 couverts ; le menu savamment composé est signé du vatel Ricou, aussi chacun y fait honneur. Disons en passant que ce banquet n'a jamais eu son pareil par son importance dans tout le département. Cette salle annexe de l'hôtel Guindon qui vient d'être remis à neuf, offre l'appréciable avantage d'être bien aérée, propre et coquette, et nous adressons à M. Ricou, directeur, nos félicitations pour la bonne organisation de ce banquet.

La table officielle comprend : MM, Honnorat, qui a à sa gauche M. Colomb Alfred, président de l'Amicale des Mutilés et à sa droite M. Thélène, maire de Sisteron ; puis viennent MM. Perchot, Michel, sénateurs, M. Peyriga, représentant de M. Maginot, M. le Préfet des Basses-Alpes M. Andrieux, député, et les présidents des Sociétés des Mutilés de Manosque et de Digne.

MM. Anglès et Raynaud, poilus eux aussi s'étaient aimablement mêlés aux mutilés, leur montrant ainsi en quelle estime ils les tenaient.

Au dessert, M. Thélène, maire de Sisteron, porte un toast vibrant en l'honneur de MM. Honnorat et Maginot, aux mutilés et à tous ceux qui s'intéressent à leur sort. M. le Préfet a porté également un toast en l'honneur de M. le président de la République. M Colomb, le dévoué président des mutilés de la Société de Sisteron, se fit l'interprête de ses camarades, pour témoigner leur reconnaissance à tous ceux qui ont tenu à réhausser par leur présence l'éclat de cette fête inoubliable et s'exprime ainsi :

Allocution de M. Colomb, président de l'Association des Mutilés

En votre nom et au mien je suis très honoré de saluer M. le Ministre de l'instruction Publique, M. Peyriga, le distingué représentant de M. Maginot, ministre des Pensions, MM. les membres de la représentation départementale au Sénat et à la Chambre des Députés, MM. le Préfet et Sous-Préfet, le Conseil général et d'Arrondissement, M. le Maire de Sisteron, je les remercie d'avoir bien voulu accepter la présidence de notre banquet.

Notre Amicale n'oubliera pas ce geste de haute bienveillance. Je souhaite la plus fraternelle bienvenue aux délégations qui nous arrivent de Digne et de Manosque. C'est toujours avec plaisir que l'on voit grossir le nombre de ses amis

Les associations sisteronnaises qui représentent ici les formes variées de nos aspirations politiques et sociales, ont saisi cette occasion pour nous témoigner une fois de plus leur sympathie, je leur adresse l'expression de notre entière cordialité.

Messieurs, nous n'avons pas voulu organiser un banquet de fête mais créer un lieu de rencontre ou l'on cherche à mieux se connaître, ou chacun s'efforce de réaliser le plus d'harmonie, ou des liens d'amitié se nouent à la faveur d'un idéal commun. A cet idéal, fait de justice et d'union que la France a poursuivi de façon si aigue pendant la guerre et qu'elle ne voudra plus abandonner ; à cet idéal pour lequel des millions d'hommes se sont battus, dont tant de vies humaines ont été la rançon ; à cet idéal qui doit discipliner nos efforts je lève mon verre.

Enfin, M. Honnorat, en un langage choisi, dit la tâche et le devoir du gouvernement dans la période particulièrement difficile que la France traverse en ce moment, fréquemment interrompu par de chaleureux applaudissements, il dit la solidarité du gouvernement pour les éprouvés de la guerre.

A l'issue du banquet, le cortège officiel s'est formé sur le cours Melchior-Donnet et s'est rendu, au milieu des applaudissements de la foule, à l'emplacement désigné pour la remise du drapeau.

Cette cérémonie d'une simplicité, émouvante s'est déroulée dans le recueillement de la foule ; mais le temps se couvre et de gros nuages font craindre la pluie qui bientot tombe en averse, néanmoins rien n'arrête l'ardeur des personnages officiels qui sont sur l'estrade et après avoir écouté debouts *la Marseillaise* exécutée par la vaillante musique des *Touristes des Alpes*, M. Colomb, président prend la parole et salue M. Honnorat et M Peyriga, délégué du ministre des Pensions, dans un brillant discours que voici :

Discours de M. Colomb, à l'occasion de la remise du Drapeau

Mesdames, Messieurs et chers Camarades,

Une même pensée de reconnaissance pour les victimes de la guerre vous a groupés autour du Drapeau que notre amicale est si justement fière d'inaugurer : nous y sommes très sensibles et notre premier devoir est de vous remercier de la sympathie et de l'empressement que vous avez apportés à l'imposante manifestation d'aujourd'hui, pleine de réconfortants espoirs.

Nous adressons nos souhaits de cordiale bienvenue et nos respectueux hommages à M. Peyriga, le distingué représentant de M. Maginot à cette cérémonie, et nous le prierons de faire agréer à M. le Ministre des Pensions, dont l'absence est vivement regrettée, l'estime et la gratitude que lui ont vouées les éprouvés de la guerre de notre département.

Comme nous, M. Maginot a connu la tranchée avec ses longues attentes, ses surprises, ses drames poignants ; aussi lorsque le 20 janvier dernier, fut créé un ministère des Pensions, nul n'était mieux désigné que ce camarade mutilé, pour en prendre la direction.

Améliorer ou assurer les conditions d'existance à ceux que les hasards des champs de bataille ont rendus incapables à un travail normal, ou condamnés à l'inaction ; donner aux veuves de guerre l'aide pécuniaire et morale ; atténuer les privations des orphelins, des vieux parents : aux uns et aux autres rendre moins dure l'absence des grands morts : telle est la noble tache de la loi du 31 mars 1919, qu'elle la poursuive dans la justice ! Qu'elle ne connaisse plus ces lenteurs qui blessent toujours un sentiment délicat quand elles font attendre les infortunes les plus imméritées. Elles sont sans nombre ces infortunes, issues de l'accomplissement d'un devoir sacré ; elles déborderaient les meilleures lois, si on n'apportait à les soulager tout son cœur avec la ferme volonté d'aboutir.

Notre même pensée de reconnaissance et de confiance va au Ministre de l'instruction publique, M. Honnorat, qui lorsqu'il était que notre député à tant de fois manifesté sa sollicitude à l'égard des mutilés de la guerre.

© VILLE DE SISTERON

C'est à son initiative que nous devons l'introduction dans la loi des pensions du principe de l'assistance médicale et gratuite aux mutilés, les mesures de préservations et de protection à l'égard des tuberculeux, ces intéressantes victimes de la guerre, et une assistance plus efficace de l'Etat à ceux qui ont eu le malheur de perdre un œil sur les champs de bataille.

C'est ainsi que sans bruits, sans phrases, sans vaines paroles en vrai spécialiste qu'il est de question sociale et en législateur avisé M. Honnorat ministre à travaillé pour nous, camarades, et a réussi a obtenir en notre faveur quelques mesures légales importantes, nous lui exprimons notre gratitude, convaincus que dans le conseil du gouvernement il soutiendra les légitimes revendications de nos groupements

Ainsi le comprennent nos dévoués représentants des deux Chambres ; sous leur impulsion vigoureuse, la loi qui nous intéresse vient d'être interprêtée et appliquée dans le sens d'une assistance plus efficace, ils savent qu'un grand pays ne s'affaiblit pas à reconstruire l'édifice de la paix sur la réparation très large des maux causés par le guerre et l'expérience nous enseigne que les blessures ne sont pas longtemps rebelles aux touches d'une main amie.

Les sacrifices librement consentis, le sang versé ont écrit nos droits, mais ne l'oublions pas, mes chers camarades, le respect des mêmes devoirs qui nous ont associés à l'œuvre commune, dans les périls, dans la même ambition patriotique, peut seul nous en garantir le bénéfice. Le drapeau que je suis très honoré de recevoir, en votre nom, nous signifie les consignes qui conditionnent les triomphes de demain : Bannir les discussions qui divisent, faire une senle volonté de toutes nos volontés, de tous nos cœurs un seul cœur, à ce prix, on devient une force et les droits trouvent en elle leur plus sûr appui.

M. le ministre de l'Instruction Publique après la remise du drapeau épingla sur la poitrine de M. Colomb la médaille militaire, si vaillamment gagnée sur les champs de bataille. M. Peyriga, au nom de M. Maginot, s'adressant à ses camarades Mutilés, dit le souci du ministre des Pensions de donner satisfaction le plus vite et le plus largement possible à toutes les intéressantes victimes de la guerre. Les Pupilles de la Nation remettent à MM. Honnorat et Peyriga une magnifique gerbe de fleurs en témoignage de gratitude.

M. Anglès, fort éloquemment. dit combien les parlementaires sont unis lorqu'il s'agit de la défense du droit des mutilés. Il présente ensuite les excuses de son collègue Baron, qu'un empêchement uniquement matériel a retenu à Paris. Témoin des efforts des Présidents d'Association de Sisteron, Digne et Manosque, il donne l'assurance qu'ils s'efforceront, comme par le passé, de faire aboutir les légitimes revendications qui leur seront présentées. Tour à tour, MM. Michel, Perchot, sénateurs, Andrieux député, expriment éloquemment les devoirs qui incombent aux Français dans la paix, après ceux qu'ils ont si courageusement remplis durant la guerre.

A ce moment l'orage gronde et M. Andrieux fait spirituellement remarquer que

« La pluie qui féconde la terre,
Met fin aux discours des parlementaires »

Toute l'assistance rit de cet esprit d'à-propos et la fête officielle se termine, laissant dans le cœur des assistants une profonde impression.

Ajoutons que tous les groupements de mutilés du département s'étaient fait représenter.

Espérons que toutes les victimes de la guerre qui ont emporté de cette mémorable journée le plus réconfortant souvenir ne garderont rien, ainsi que l'a si bien dit le représentant de M. Maginot, des néfastes querelles de personnes et sauront s'unir pour la défense sacrée des intérêts de la grande famille des mutilés.

L.

SOUSCRIPTION PUBLIQUE
du Monument Commémoratif
aux " Morts de la Grande Guerre "
25e Liste

Un planteur colonial		50 fr.
M. Pellegrin Adolphe		12 »
M. Giraud, avocat à la Cour d'Appel d'Alger,		50 »
M. Beaudun Désiré, père, entrepreneur a Istres et Chalon-s-S.		20 »
M. Beaudun Désiré, fils,		10 »
M. Gehin,		10 »
Cinéma Hauris (places réservées)		
Séance du 24 juillet...0 f. 80		
» 31 » ....0 f. 80		
» 7 Août ..1 f. 40		
» 14 » ....1 f. 20		
	4 » 20	4 20
Total.....,		156,20
Report des listes précédentes :		24026,45
Total à ce jour.....,		24.182,65

Chronique Locale

SISTERON

Aux Bas-Alpins ! !

MEFIEZ-VOUS,

Depuis quelques temps parcourent dans nos régions des maisons d'agrandissement photographiques qui vous offrent des portraits pour rien.

Refusez ces faux bons-primes.

Seul vous pouvez accepter ceux de la grande et très ancienne **maison Paris-Portrait**. En nous confiant une photographie d'un être qui vous est cher, **Paris-Portrait** vous fera à titre d'essai et *entièrement gratuit* une reproduction d'une ressemblance frappante et d'un cachet des plus artistiques.

Nous sommes certains que votre bon goût appréciera comme il convient le talent de nos artistes. **Paris-Portrait**, tout d'honneur et de probité commerciale, à la réputation de sa firme et de son succès toujours croissant. Sa devise sera toujours la même : *mieux faire et laisser dire.*

Ne désirant que vous satisfaire nous vous ferons l'encadrement qu'il s'agissse d'un cadre de style ou ordinaire et de la diversité de nos prix.

Pour la Direction, son agent Génl,
L. CLAIR.

—o—

Echos de la fête. — Nous sommes heureux de signaler à nos lecteurs, surtout à ceux qui veulent garder un souvenir de la fêtes des Mutilés de la guerre, qu'une superbe collection de cartes postales photographies reproduisant les principales péripéties de la cérémonie sont exposées dans nos vitrines où chacun peut les admirer. Les personnes désireuses d'en posséder quelques unes sont priées de nous les demander avant demain midi afin que nous puissions passer notre commande tout de suite après. Qu'on se hâte.

—o—

Boules. — Le concours de boules qui a eu lieu lundi à la suite de la fête des Mutilés a eu de nombreux partisans. En effet les joueurs de Sisteron et ceux venus des communes environnantes constituaient des équipes de premier choix, aussi les parties ont-elles été disputées avec acharnement ; néanmoins l'équipe Eysseric-Estournel et une équipe de l'Escale sont sorties victorieuses de ce grand tournoi.

Bal. — Le bal qui devait se donner au Portail dimanche dernier et qui n'a pu avoir lieu à cause de la pluie a été renvoyé à demain soir.

—o—

Syndicat du Bâtiment. — Samedi 21 courant, à 8 heures et demie, réunion générale. Le Secrétaire.

—o—

Casino-Cinéma. — Ce soir à 9 heures :

Haut les Mains, 12e et dernier épisode en 2 parties "Le feu du ciel";

La maison de la Haine, 5e épisode en 2 parties ;

Aviateurs rivaux, drame ;

Dernière aventure de Lucien, comique ;

Pathé-Journal.

Ventilateur électrique
Location comme d'usage.

ÉTAT-CIVIL
(du 13 Août au 20 août)

NAISSANCES

Emma Antoinette Eysseric, la Baume.

PUBLICATIONS DE MARIAGE.

M. Marius Auguste Roux, comptable, demeurant et domicilié à Genève (Suisse) et Mlle Henriette Réjane Bettina Bouvard, modiste domiciliée à Plampalais.

Denis Marius Rostagne, commis à la Sous-Préfecture et Malvina Emilie Théréza Daumas, s. p. domiciliée à St.-Geniez.

Leydet Philippe Joseph Elisée, instituteur, domicilié à Barles (B.-A.) et Jenny Théréza Madeleine Noble, s. p.

MARIAGES

Néant.

DÉCÈS

Victoire Marie Félix, 83 ans, veuve de Francois Fortuné Giraud, rue Chapuzie.

AVENUE DE LA GARE

ELDORADO-CINÉMA SISTERONNAIS

Décidément le temps des amusements n'est pas clos à Sisteron. La vaste salle de l'Eldorado ouvrira ses portes aux amateurs de cinéma ce soir à 9 heures. Cette salle qui peut contenir 1000 personnes est très bien disposée pour les projections cinématographiques et la première soiree sera certainement suivie par les amateurs de sensations et de fou-rire. Voici le programme :

La Côte de Californie (Documentaire) ;

La Fille de la Forêt, superbe drame en 2 parties plein de merveilleuses aventures ;

Bal masqué en mer, grand drame en 4 parties, beau film d'art, scènes émouvantes, passionnantes à l'excès, interprété par l'incomparable artiste Henriette Bonnard ;

Bigorno n'est pas bigame, Hilarant comique, succès de fou-rire.

Le piano sera tenu par Melle Ricou, accompagnée par M. Marneffe, violoniste.

— PRIX DES PLACES —

Fauteuils numérotés.....	2 francs.
Premières.....	1 fr. 75.
Deuxièmes	1 fr. 50.
Troisièmes	1 fr. 25.
Promenoirs assis.....	1 fr. 10.

Samedi 28 Août **JUDEX !**

Pour la location il sera perçu 0 fr. 20 en plus de la place au bénéfice de la Caisse du Monument Commémoratif.

Chronique Régionale

MISON

Fête patronale. — Voici le programme de la fête de notre commune :

— Dimanche 22 Août —

Au réveil, TIR A LA CIBLE, prix : 20 fr.
à 14 h., TIR AUX COQS ;
à 16 h., COURSES A PIED.
Course de fond sur un parcours de 500 mètres (tout âge)
1e prix : 5 francs, 2e prix : 3 fr,
Course de 100 mètres (au-dessous de 15 ans)
Prix : 2 francs;
à 16 heures,
CONCOURS DE CHANT
pour Jeunes Filles, 1e prix : 5 fr. 2e prix : 3 fr., 3e prix : 2 fr.;
pour Jeunes Gens, 1e prix : 5 francs ; 2e prix : 3 fr., 3e prix : 2 fr.;
COURSE EN SAC, 1e prix : 3 fr., 2e : 2 fr.

— Lundi 23 Août —

Continuation du Tir à la Cible ;
à 9 heures 30,
GRAND CONCOURS DE BOULES
(130 francs de prix)
1e prix : 100 francs et la moitié des entrées,
2e prix : 30 fr. et la 1/2 des entrées.

Le prix des entrées est fixé à 6 francs par équipe de 3 joueurs. Se faire inscrire à 9 h. Autant que possible apporter ses boules.

Pendant toute la durée des fêtes :

GRAND BAL PUBLIC. - Bataille de confetti. Attractions diverses. - Carroussels. - Baraçoires. etc., etc.

Le meilleur accueil est rèservé aux étrangers et aux forains.

Garage pour bicyclettes, prix : 1 fr. par machine.

La Commission décline toute responsabilité en cas d'accidents.

Pour la Commission :

Le maire : A. Clément, Le président : C. Silve, Le trèsorier : Plendoux L.

Etude de Me Aimé Bertrand
huissier à Sisteron.

Les **Samedi et Dimanche 21 et 22 Aout 1920**, à 14 heures ; les **Samedi, Dimanche et Lundi, 28, 29 et 30 Aout 1920** à 10 heures ;

à Sisteron, rue Mercerie,

Vente Volontaire
aux enchères publiques
et au détail
d'un Fonds de commerce
de Lingerie et Mercerie

appartenant à Madame Eyraud, négociante à Sisteron, rue Mercerie.

Cette vente a été sutorisée par jugement du Tribunal Civil de Sisteron, statuant commercialement le 20 août 1920 pour cause de cessation de commerce.

Il sera perçu le 10 o/o en sus du prix d'adjudication.

A. BERTRAND.

Etude de Me Aimé Bertrand
huissier à Sisteron

Le **Lundi 30 aout 1920**, à 15 heures, sur la Place de l'Eglise, à Sisteron.

Vente Volontaire
aux
enchères publiques et au détail
D'UN LOT DE VAISELLE NEUVE

appartenant à **M. Pierre Buès**, négociant à Sisteron.

Cette vente a été autorisée par jugement du tribunal civil de Sisteron, statuant commercialement le 20 août 1920, pour cause de cessation de commerce.

Il sera perçu le 10 o/o en sus du prix d'adjudication.

A. Bertrand.

© VILLE DE SISTERON

Etude de Paul JOURDAN
Notaire
à NOYERS-sur-JABRON (B-A)

Adjudication
Volontaire

Le **Dimanche 29 août** mil neuf cent vingt, à **2 heures** du soir, à la mairie.

I. UNE MAISON

sise à Noyers, comprenant deux appartements dont l'un est loué à l'administation des Postes et l'autre est à terminer.

Mise à prix : **Dix mille** francs.
ci . . . . **10.000** fr.

II Divers matériaux de construction et outils de maçon. Madriers, truelles, portes fenêtres, etc., etc

Pour cette dernière adjudication qui aura lieu au comptant il sera perçu 10 o|o en plus pour frais.

JOURDAN.

Etude de Me Louis **ROUBAUD**
NOTAIRE
à **Sisteron** (Basses-Alpes)

ADJUDICATION
VOLONTAIRE

Le **Dimanche 22 Août** mil-neuf-cent-vingt à **quatorze** heures à Sisteron, en l'étude de Me ROUBAUD, il sera procédé à la Vente aux Enchères publiques par adjudication, des immeubles ci-après désignés appartenant à Madame **Reymond** veuve **Vias.**

PREMIER LOT

UNE MAISON

à Sisteron, Rue de Provence, numéro 4, composée de caves, rez-de-chaussée, à usage de magasin, premier, deuxième et troisième étages, petit jardin et dépendances sur le derrière. Cadastrée section F. numéro 243 p.

Mise à prix : **Trente mille** francs. ci.... **30.000 f.**

DEUXIEME LOT

Bâtiment à usage de remise et grenier à foin, sis a Sisteron, rue Chapuzie, touchant la rue, Moullet, Benonin, Collombon et en sous-sol Lieutier.

Mise à prix : **Deux mille cinq cents** fr. **2.500 fr.**

Pour tous renseignements s'adresser à Me ROUBAUD, notaire, détenteur du cahier des charges.

Roubaud.

Etude de Me A. BERTRAND
huissier à Sisteron

VENTE AMIABLE
aux Enchères Publiques
d'une Voiture
a quatre roues

pour atteler à un cheval, avec dispositif pour l'atteler à 2 chevaux ;

d'une Ombrelle
s'adaptant à cette voiture.

LE TOUT A L'ETAT NEUF

Le **Lundi 30 aout 1920**, à 14 heures, sur le champ de foire, à Sisteron.

Il sera perçu le 10 o|o en sus du prix d'adjudication.

Aimé BERTRAND.

Le plus sûr des Placements

Vous voulez que votre argent vous rapporte, qu'il ne coure aucun risque ?

Rien de plus simple. Vous effectuez le plus rénumérateur des placements sûrs, en achetant des *BONS DE LA DEFENSE NATIONALE.*

Voici à quel prix ont peut obtenir immédiament ces titres :

PRIX NET des
Bons de la Défense Nationale

Montant des Bons à l'échéance	SOMME A PAYER POUR AVOIR un bon remboursable dans			
	1 mois.	3 mois.	6 mois.	1 an.
5 25	—	—	—	5 »
21 »	—	—	—	20 »
100 »	99 70	99 »	97 75	95 »
500 »	498 50	495 »	488 75	475 »
1.000 »	997 »	990 »	977 50	950 »
10.000 »	9.970 »	9.900 »	9.775 »	9.500 »

On trouve les *BONS DE LA DEFENSE NATIONALE* partout : Agents du Trésor, Percepteurs, Bureaux de Poste, Agents de Change, Banque de France et ses succursales, Sociétés de Crédit et leurs succursales, dans toutes les Banques et chez les Notaires.

HERNIE

MEMBRE DU JURY et HORS CONCOURS

JE SUIS GUERI. — C'est l'affirmation de toutes les personnes atteintes de hernies après avoir porté le nouvel appareil sans ressort de M. J. GLASER, le réputé spécialiste de Paris, 63, Boulev. Sépastopol.

Ce nouvel appareil, grâce a de longues études et à l'adaptation de la nouvelle pelote à compression souple, assure séance tenante la contention parfaite des hernies les plus difficiles, les réduit et les fait disparaitre.

En voici d'ailleurs une preuve :

6 4 20.

Monsieur Glaser,

Je suis heureux de vous annoncer que grâce à votre merveilleux appareil sans ressort, mon enfant âgé de 6 ans est complètement guéri. Tous les parents qui voient souffrir leur enfant, comprendront ma joie et ma reconnaissance envers vous. Aussi je vous autorise à publier ma lettre.

M. Laurent Comte,
à Pelleautier par Gap.
(Hautes-Alpes).

Désireux de donner aux malades une preuve immédiate de ce résultat garanti d'ailleurs par écrit, M. Glaser invite toutes les personnes atteintes de hernies, efforts, descente, à lui rendre visite dans les villes suivantes où il fera gratuitement l'essai de ses appareils.

Allez donc tous à

à **DIGNE**, 14 et 15 août, Hôtel Boyer Mistre.
à **FORCALQUIER**, le 16 Hotel des Lices.
à **MANOSQUE**, mardi 24, Hôtel Pascal ;
à **APT**, samedi 28 août, de 8 h. à 2 h., Hôtel du Louvre.
à **SISTERON**, 29 août, de 11 h. à 2 h. et 30 août de 8 h. à 3 h., Hotel des Acacias ;
à **VEYNES**, le dimanche 5 septembre, de 8 h. à 2 h., Hôtel de la Gare.

Brochure *franco* sur demande. Ceintures ventrières pour déplacements de tous organes.

Mauvaise Vue - Surdité

PROVOQUÉE PAR L'AGE OU LA MALADIE
YEUX ARTIFICIELS
L'application en sera faite immédiatement et sans douleurs

Nous apprenons que M. ROUVIERE, un des **ocularistes** le plus réputé de Lyon, 20, Cours Morand, sera de passage à :

EMBRUN, le 31 Août, Hôtel Moderne, de 8 h. à midi.
GAP, le 1 septembre, Hôtel des Négociants, de 8 h. à midi.
BARCELONNETTE, lo 2 sept., Hôtel des Alpes, de 8 h. à midi.
SISTERON, le 4 sept., Hôtel des Acacias, de 8 h. à midi ;
DIGNE, le 5 sept., Hôtel Boyer-Mistre, de 8 h. à midi.

Nous invitons très instamment les personnes dont la vue s'affaiblit de jour en jour soit par l'âge, soit par la maladie, atteintes **de SURDITE, d'ypéropie, d'amétropie, paralysie musculaire, astigmatisme, strabisme (ENFANTS QUI LOUCHENT) cataractes**, opérées ou au début à aller consulter cet éminent spécialiste réputé, qui corrigera les vues les plus mauvaises et livrera tout ce qui est nécessaire à une bonne vision.

P. S. — *M. ROUVIERE, accepte toutes les personnes inscrites sur la liste de l'assistance médicale.*

ARGENT TROUVE

A qui achète rasoir de sûreté lame double tranchant. Cadeau à toute commande, 1 bracelet cellulo, sac à main dame, flacon extrait, porte-feuille, porte-monnaie, porte carte, stylo riche. Les 8 pièces 13 fr., franco, rembt, Ecrire A. TAMISIER, Seon St-André, MARSEILLE (B-d-R.)

Avis Utile

La gêne respiratoire, l'oppression, l'essoufflement, la toux opiniâtre qui persistent après une bronchite ou une pleurésie disparaissent rapidement en employant la Poudre Louis Legras, ce remède incomparable qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Le soulagement est instantané, les complications sont évitées et la guérison définitive survient rapidement. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 95 (impôt compris) adressé à Louis Legras, 139, Bd Magenta, à Paris.

TERRES
à bon marché en Algérie

13e Vente en Octobre 1920

Le *Gouvernement Général de l'Algérie* met en vente à des prix modérés et payables en dix ans sans intérêt, avec une prime à la résidence et à l'exploitation personnelle qui peut aller jusqu'à la remise des trois derniers huitièmes du prix de vente :

66 PROPRIETES
de 50 à 200 hectares
réparties

La vente commencera le 11 OCTOBRE 1920 pour les propriétés du departement de CONSTANTINE ; le 14 OCTOBRE 1920 pour les propriétés du département d'ALGER, et le 16 OCTOBRE 1920 pour celles du département d'ORAN.

Elle se fera à prix fixe et à bureau ouvert. On peut se présenter en personne ou par mandataire.

Renseignements notices et plans, à la **Direction de l'Agriculture** à **Alger**, à l'Office de l'Algérie (10, Rue des Pyramides) à PARIS, ou dans les Préfectures d'Algerie.

A LOUER
DE SUITE

Une **petite ferme** avec bâtiments, située au quartier de « l'Adrech ».

Pour renseignements, s'adresser à M. P. Bec, Sisteron.

LA HERNIE VAINCUE !
PAR LA MÉTHODE **GEORGES**

UNE MERVEILLEUSE DÉCOUVERTE !!!

Cette **découverte** qui a révolutionné la Science Herniaire va enfin permettre à tous ceux qui sont atteints de **Hernies, descente** et tout **déplacement d'organes** de trouver une **guérison** prompte et radicale. L'éminent spécialiste herniaire **M. B. GEORGES. 3, rue des Petites-Ecuries, à Paris**, à la suite d'études approfondies, a eu enfin raison de ces calamités qui ont fait trop de victimes pour que les patients continuent à en courir les souffrances et les risques.

Mais hélas ! les intéressés ont le droit d'être hésitants devant toutes les fallacieuses promesses étalées à leurs yeux et qui n'ont rien de comparable à la **Méthode B. Georges de Paris.**

Sans gêne et sans changer ses habitudes la **Méthode B. Ceorges**, fait disparaître immédiatement et en assure la guérison définitive **la hernie**, ainsi que l'ont démontré les **innombrables guérisons** déjà publiées et dont voici les plus récentes :

Mme ANDRIEU Henri à PUYVERT (Vaucluse) guérie après 6 mois d'application.

M. OLIVIER Hilarion, domaine du Pélican, commune de BRIGNOLES (Var)

M. MARTIN Louis à PIERRERUE par Forcalquier (B-A) guéri après 5 mois d'application,

Mme MATTEODO Hélène à Campagne Cavalli par SALON, guérie en quelques mois.

Voilà des preuves, des résultats ! ! !
Ce ne sont pas de vaines promesses ! !

Aussi est-ce pour nous un devoir de prier nos lecteurs de ne pas confondre et d'aller voir l'éminent praticien qui recevra à :

DIGNE samedi 28 août jusqu'à 2 h. 1|2 hôtel Boyer-Mistre.

SISTERON, lundi 30 août de 11 à 3 h, Hôtel des Acacias ;

ORTHOPEDIE PERFECTIONNÉE
Appareils modernes pour amputations et toutes difformités.
BAS VARICES

Café à louer présentement ou à a St-Michel. S'adresser Café de la Poste, rue Saunerie.

L'Imprimeur-Gérant : Pascal LIEUTIER

CHAUSSURES CONFECTIONNÉES ET SUR MESURES

ELIE JULIEN
Blessé de Guerre
Rue Droite — SISTERON — Basses-Alpes

M. Julien informe le public qu'il a en ce moment un grand choix de Chaussures en magasin de bonne qualité et à des prix avantageux.

CHAUSSURES SUR MESURE
Réparations en tous Genres -- Travail soigné

Cycles — Motos — Machines à Coudre

Pièces détachées et Accessoires

Pneumatiques H. LONG
(COTE DE MONTAGNE)

Réparations en tous genres
PRIX MODÉRÉS

REGIS ARNAUD

Agent des Cycles "LABOR"
59, Rue Droite -:- SISTERON

© VILLE DE SISTERON

GARAGE MODERNE

AUTOMOBILES — CYCLES — MOTOCYCLETTES

VENTE **'PEUGEOT'** ECHANGE

HUILE, ESSENCE, STOCK MICHELIN

LOCATION D'AUTOMOBILES, prix très réduits — TRANSPORTS DE POIDS LOURDS

MACHINES A COUDRE

FRANCIS JOURDAN

Rue de Provence, (à côté du Casino) SISTERON — Basses-Alpes

BIJOUTERIE - HORLOGERIE - ORFEVRERIE

BIJOUX DES ALPES

LOUIS BELLE

53, Rue Droite, à SISTERON

GRAND ASSORTIMENT EN MAGASIN -- PARURES DE MARIAGE

Bijoux et articles pour Cadeaux

Orfèvrerie en écrins

Articles pour fumeurs - Or et Argent

Bijoux sur commande

Réparations et transformations en tous genres

Montres — Pendules — Réveils

de toutes marques

LUNETTERIE FINE et sur ORDONNANCES

RÉPARATIONS - GRAVURE

A la Belle Jardinière

RUE DROITE

Lingerie - Bonneterie - Trousseaux

Layettes - Corsets - Parapluies - Cravates

et Chemises

Dépôt du gant Perrin de Grenoble

Grand choix de blouses, robes, peigoirs

combinaisons, imperméables, etc.

VETEMENTS DE LAINE POUR DAME ET FILLETTE

Mme MORÈRE

SISTERON — BASSES-ALPES

Ferblanterie - Zinguerie - Plomberie - Vitrerie

INSTALLATION EAU ET GAZ

VENTE ET ACHAT

de Fourneau, Poèle, Buanderie, Bicyclettes et objets de toute nature — Faire offre

A. CLÉMENT

50, RUE DROITE — SISTERON

Les produits alimentaires, hygiéniques pour régime

F. GIRAUD 124 Avenue Thiers LYON

PAINS MOUSSELINE

FLUTES MOUSSELINE

FARINEUX DIVERS

sont les

meilleurs, les plus légers et les plus nourrissants

Dépôt : AUDIBERT, épicier, rue Droite, Sisteron

Imprimerie — Papeterie — Librairie

MAROQUINERIE

Pascal LIEUTIER

25, Rue Droite — SISTERON — Basses-Alpes

Cahiers scolaires "La Cigale" papier de choix — Encres — Papier à lettre fantaisie

Registres -- Imprimés en tous genres -- Romans, Livres scolaires, sujets de broderie

Le gérant,

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre, le Maire,

© VILLE DE SISTERON